GUIDE 46

Première édition — 1985-11-01

Essais comparatifs des produits de consommation et de leurs services — Principes généraux

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC Guide 46:1985
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2da7b612-e10c-4305-9fd7-9d9686217145/iso-iec-guide-46-1985

CDU 330.123.4 : 620.16

Réf. nº : ISO/CEI GUIDE 46-1985 (F)

Descripteurs : bien de consommation, essai, essai comparatif.

Prix basé sur 2 pages

ISO/CEI GUIDE 46-1985 (F)

Avant-propos

Le Guide ISO/CEI 46 a été établi par le Comité du Conseil de l'ISO pour la politique en matière de consommation (COPOLCO). Le document a obtenu l'appui nécessaire des comités nationaux de la CEI et des comités membres de l'ISO et a ensuite été accepté par le Conseil de la CEI en mai 1985 et par le Conseil de l'ISO en septembre 1985.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC Guide 46:1985
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2da7b612-e10c-4305-9fd7-9d9686217145/iso-iec-guide-46-1985

© Organisation internationale de normalisation
Commission électrotechnique internationale 1985 ●

Imprimé en Suisse

GUIDE 46-1985 (F)

Essais comparatifs des produits de consommation et de leurs services — Principes généraux

0 Introduction

Le présent Guide établit des principes généraux concernant la conduite d'essais comparatifs. Ces principes sont applicables aux produits de consommation, aux services de consommation et à une combinaison des deux. Ils peuvent être utilement suivis par les organismes et associations réalisant des programmes d'essais comparatifs. L'objet du présent Guide est de permettre que des résultats d'essais et des informations significatifs soient présentés d'une manière qui aidera chacun à faire un choix conforme à ses exigences particulières. Les produits et services soumis à l'essai peuvent être fondés sur un marché local, national ou international et les caractéristiques essayées peuvent être soit très spécifiques, soit avoir une base très large, sous réserve que la gamme et les limites soient clairement indiquées. (Les notes introduites dans le texte ci-après présentent certains des moyens permettant d'appliquer les principes.)

1 Objet et domaine d'application

Le présent Guide établit les principes généraux pour la conduite d'essais comparatifs de produits et de services dans le but d'informer les consommateurs.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO/IEC Guide 46:1985
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2da7b612-e10c-4305-9fd7-9d9686217145/iso-iec-guide-46-1985

2 Principes généraux

2.1 Choix des produits ou des services

Tous les efforts raisonnables devraient être tentés pour refléter ce qui est disponible sur le marché, à moins que les limites du choix soient expliquées.

Note — Les «efforts raisonnables pour refléter ce qui est disponible sur le marché» pourraient inclure la consultation des fabricants (agents/représentants/ importateurs) ou la vérification de la documentation et du catalogue courants. Il est dans l'intérêt des consommateurs et des fabricants (agents/représentants/importateurs) que de telles informations soient rendues accessibles.

2.2 Échantillonnage

Les méthodes utilisées pour obtenir l'échantillon en vue de l'essai devraient se rapprocher de préférence de celles utilisées par les consommateurs à partir des voies habituelles de distribution. Dans tous les cas, un soin particulier doit être apporté pour que la sélection soit faite au hasard et que des échantillons spéciaux ne soient pas introduits. Les conditions de l'échantillonnage, du transport et de l'entreposage avant l'essai devraient être prises en considération.

Des précautions devraient être prises pour s'assurer autant que possible que les résultats obtenus soient représentatifs du produit ou du service offert sur le marché lors de l'échantillonnage.

NOTE — L'échantillonnage devrait assurer autant que possible que le produit ou le service soumis à l'essai est susceptible d'être disponible lorsque les résultats seront publiés.

2.3 Choix des caractéristiques

Hormis les cas où une enquête est faite à une fin particulière, toutes les caractéristiques d'un produit ou d'un service qui sont importantes pour l'utilisation qui en est faite par le consommateur devraient être autant que possible prises en considération. Les limitations éventuelles du choix devraient être expliquées.

NOTE — Le choix des caractéristiques peut comprendre par exemple la sécurité, la fiabilité, la durabilité, les performances, la consommation d'énergie, les effets sur l'environnement, les coûts d'exploitation, les prix de vente et l'entretien.

3 Programme d'essai

3.1 Méthodes d'essai

Les méthodes d'essai devraient être autant que possible des méthodes normalisées fournies par les normes reconnues au plan international ou national. Si ces normes sont jugées inappropriées, ou s'il n'existe pas de telles normes, il convient de veiller attentivement à ce que la méthode d'essai choisie soit reproductible au degré nécessaire pour obtenir un ordre de classement cohérent. Lorsque des méthodes d'essai autres que celles reconnues au plan international ou national sont utilisées, il serait utile d'informer l'organisme national de normalisation en vue de leur incorporation éventuelle dans une norme.

NOTE — Pour les méthodes d'essai, l'attention est attirée sur le Guide ISO/CEI 36, *Préparation de méthodes normalisées d'essais d'aptitude à l'emploi (MNEA) des biens de consommation*.

3.2 Évaluation des résultats d'essai

Des mesures devraient être prises pour minimiser les erreurs en cours d'essai ou dans les résultats à partir d'échantillons défectueux. Un moyen possible consiste à informer le fabricant (agent/représentant/importateur) des résultats d'essai de son propre produit et à l'inviter à présenter ses observations suffisamment à temps avant publication. Les résultats d'essai soumis au fabricant (agent/représentant/importateur) devraient être accompagnés de la liste des caractéristiques essayées et des méthodes d'essai utilisées. Si le fabricant (agent/représentant/importateur) est en désaccord avec les résultats d'essai, il est recommandé qu'il fournisse rapidement des données afin de démontrer que les résultats d'essai sont inexacts, exceptionnels ou que les méthodes d'essai utilisées ne conviennent pas. Dans le cas de résultats exceptionnels, il peut être opportun de prélever d'autres échantillons.

Si les essais montrent que le produit ou le service est dangereux et susceptible de causer un risque inacceptable pour le consommateur, le fabricant (agent/ représentant/importateur) et les autorités appropriées devraient en être immédiatement et simultanément informés.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.3 Présentation des résultats d'essai

Les résultats d'essai devraient être présentés d'une manière factuelle et techniquement correcte ainsi qu'en des termes compréhensibles par le consommateur. Ils devraient permettre au consommateur de faire son choix conformément à ses exigences particulières.

ISO/IEC Guide 46:1985
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2dc7b613-a10c-4305-96f7-0d8e56b17145/iso-iec-guide-46-1985

Dans les cas où, malgré les procédures de vérification, des erreurs factuelles importantes sont décelées dans les rapports publiés, des corrections doivent être faites à la première occasion possible.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC Guide 46:1985
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2da7b612-e10c-4305-9fd7-9d9686217145/iso-iec-guide-46-1985

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC Guide 46:1985
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2da7b612-e10c-4305-9fd7-9d9686217145/iso-iec-guide-46-1985

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56, 1211 GENÈVE 20, Suisse

Commission électrotechnique internationale
3, rue de Varembé, 1211 GENÈVE 20, Suisse